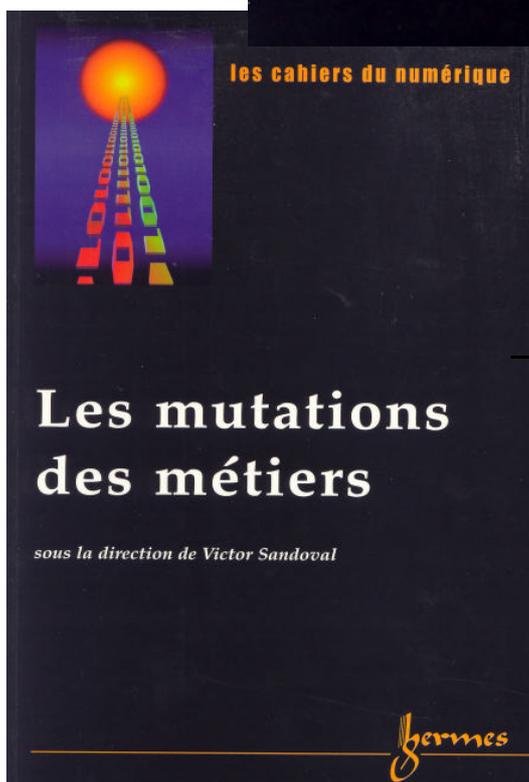


Comme tout changement en profondeur, la révolution technologique actuelle se répercute inévitablement au niveau de la société dans son ensemble et, en premier lieu, au niveau de sa principale composante, la force de travail. Des questions cruciales surgissent, dont les solutions ne peuvent émerger que d'une réflexion dûment mûrie : que vont devenir les métiers actuels ? Quels nouveaux métiers vont voir le jour ? Comment vont changer, s'ils ne sont déjà en cours de changement, les métiers actuels ?

Ce troisième *Cahier du numérique* contient un ensemble de contributions de spécialistes qui tâchent de cerner les contours de cette mutation des métiers. Il comporte deux parties. La première concerne le secteur de l'information proprement dit, sa production et son traitement ; la deuxième concerne l'entreprise, le service et le commerce, c'est-à-dire le système productif.



4ème de couv.

1ère de couv.

Table des matières

<b>Liste des auteurs</b> .....	7
<b>Introduction</b>	
Victor SANDOVAL .....	9
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>Production et traitement de l'information</b> .....	13
Travailler avec un atelier de génie logiciel	
Yves CONSTANTINIDIS .....	15
Administrateur internet/intranet	
Julie REMFORT-PANIJEL .....	27
Les auteurs réalisateurs de produits multimédias	
Christine POTIER – Christine VERCKEN .....	37
L'information et documentation, un domaine d'activité professionnelle en mutation	
Jean MICHEL .....	47
Le métier de bibliothécaire au risque du numérique	
Daniel LAHARY .....	65
Transformation des métiers des Archives en France	
Catherine DHÉRENT .....	83
Développement des métiers liés aux outils de la langue	
Jacques SOUILLOT .....	97
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	
<b>Entreprise, service et commerce</b> .....	111
Evolution du métier de concepteur de systèmes électroniques numériques	
Emmanuel BOUTILLON – Jean-Luc DANGER – Yves MATHIEU .....	113
Maîtriser les technologies numériques tout au long du cycle du produit	
Stéphane BRESSON .....	125
L'arrivée du numérique dans les entreprises artisanales	
Ali AHMED-SAÏD – Eric GALLAIS – Jacques LARROUY .....	141
L'impact de l'internet sur les métiers de la banque	
Jean-Michel SAHUT .....	157
Les métiers du marketing et de la communication dans le contexte de l'économie numérique	
Jacques DIGOUT .....	171
Les professionnels du droit et les nouvelles technologies	
Alain BENSOUSSAN – Isabelle POTTIER .....	193

## Normaliser pour conquérir : le rôle de l'information scientifique et technique dans une économie mondialisée\*

*" Les puissances intellectuelles de la production se développent d'un seul côté parce qu'elles disparaissent sur tout les autres. Ce que les ouvriers parcellaires perdent se concentre en face d'eux dans le capital. La division manufacturière leur oppose les puissances intellectuelles de la production comme propriété d'autrui et comme pouvoir qui les domine. Cette scission commence à poindre dans la coopération simple, où le capitaliste représente vis à vis du travailleur isolé l'unité et la volonté du travailleur collectif ; elle se développe dans la manufacture qui mutile le travailleur au point de le réduire à une parcelle de lui-même ; elle s'achève enfin dans la grande industrie, qui fait de la science une force productive indépendante du travail et l'enrôle au service du capital "*

**Karl MARX, Contribution à la critique de l'économie politique.**

Si le XIX<sup>e</sup> siècle, marqué par l'essor du capitalisme industriel, amorce un rapprochement entre science et technique, le XX<sup>e</sup> siècle, lui, annonce l'autonomie de la technique et de la science comme force productive, son internationalisation comme condition du développement de sa forme-marchandise. Dans un processus de création destructrice s'élargissant progressivement à l'ensemble d'une économie en voie de mondialisation, les innovations techniques et scientifiques transforment les méthodes de production et l'organisation du travail. Dans ce mouvement global au sein de l'économie-monde, quelle est la place de l'information scientifique et technique parmi les instruments d'appropriation oligopolistique des moyens de production ?

### La forme-marchandise de l'information scientifique et technique

Dans un contexte déterminé de rapports de production, l'information scientifique et technique recouvre, du point de vue économique, l'ensemble des modèles descriptifs et cognitifs permettant, de maîtriser l'environnement physique et social pour en rationaliser la mise en valeur. Ces informations scientifiques et techniques se distinguent de l'ensemble des informations ou représentations en ce qu'elles sont formalisées par un processus institutionnel pour être utilisées dans la production de marchandises. S'intégrant à la sphère productive, l'information scientifique et technique permet d'utiliser rationnellement les moyens de production, d'améliorer les biens et services existants, et d'en proposer de nouveaux.

Dans un environnement concurrentiel, l'entreprise doit innover pour ne pas disparaître : améliorer la productivité du travail comme du capital, offrir de nouveaux produits, partir à la conquête de nouveaux marchés. Telle est la source selon SCHUMPETER [1] de la diffusion des innovations. Les informations scientifiques et techniques, jouant le rôle d'entrants productifs, se combinent alors au sein de packages technologiques en ensembles informationnels prêts à l'emploi au sein des processus de production. Le processus de production des circuits intégrés ou des robots industriels constituent des exemples-types de la mise en valeur d'un ensemble informationnel combinant diverses technologies (électronique, électromécanique, matériaux nouveaux) et connaissances scientifiques (logique, informatique, physique et chimie). L'amélioration des performances techniques dépend du renouvellement constant du contenu scientifique et technique de l'ensemble informationnel. Les gains de productivité résultent de la production, de l'acquisition et du transfert des connaissances et des techniques au sein d'une même firme, d'un réseau de firmes ou d'une firme-réseau

La constitution de ces ensembles informationnels technico-scientifiques suppose une mobilisation du capital et du travail sous différentes formes, incorporant eux-mêmes des informations scientifiques et techniques. Ce processus d'agrégation et de transfert des informations scientifiques et techniques prend place au sein d'une même firme par le développement des activités de R&D et la coopération internationale avec les laboratoires de recherche situés au sein des technopôles [2] mais aussi se développe au sein de coopérations inter-firmes issues d'alliances stratégiques aboutissant à des formes de multipropriété sur des ensembles informationnels segmentés. Mobilisant les ressources humaines, financières, scientifiques et techniques des états-nations comme celles des entreprises pour leur constitution, les ensembles informationnels sont issus de systèmes nationaux d'innovation de plus en plus intégrés aux stratégies de mondialisation des firmes transnationales<sup>3</sup>. Ce procès de production des formes- marchandises de l'information scientifique et technique contribue à la diversification technologique et scientifique des firmes transnationales<sup>4</sup>, facilitant en retour les processus organisationnels d'apprentissage interne permettant de capter les connaissances produites à l'extérieur de la firme.

Le processus d'appropriation de ces ensembles informationnels s'effectue dans la médiation opérée par le travail collectif des scientifiques, ingénieurs et techniciens, non seulement lors des échanges d'information mais aussi en amont dès leur production. Ce processus n'est pas linéaire mais relève d'une interaction entre producteurs et utilisateurs des informations scientifiques et techniques. Le modèle interactif de l'innovation proposé par KLINE et ROSENBERG [5] permet de mettre en évidence les différentes modalités d'appropriation économique (apprentissage, coopération inter-firmes, normalisation) et juridiques (brevet, copyright).

Le mode de production capitaliste, nous rappelle MARX, instaure une séparation entre le savoir-faire de l'ouvrier et les moyens de production. L'ouvrier abandonne son savoir-faire au profit du travailleur collectif. Séparée du travail individuel ou collectif qui l'intègre au processus de production, l'information scientifique et technique se présente alors sous forme de " package " technologique immatériel avec toutes les caractéristiques d'un facteur de production et peut alors accéder à l'autonomie sous forme de capital technologique.

### Une technoscience mondialisée

La seconde guerre mondiale marque les débuts de l'internationalisation des laboratoires de recherche publics avec pour archétype le projet américain " Manhattan " où, scientifiques et ingénieurs fuyant dès la fin des années 30 l'Allemagne national-socialiste, mirent au point la première bombe atomique. Cette internationalisation des structures publiques de Recherche et développement (R&D) s'est en effet développée rapidement après la fin du conflit. L'internationalisation des structures privées de R&D est plus récente : elle

s'accélère notablement dans les années 70, accompagnant la montée en puissance des firmes transnationales (FTN) dans la production et les échanges au niveau mondial[6].

L'internationalisation des structures de recherche et développement est une composante essentielle des stratégies de conquête mises en oeuvre par les firmes transnationales. Ainsi dans le contexte des décennies 60 et 70, les laboratoires de R&D délocalisés dans des pays technologiquement moins avancés se voient assigner comme objectif l'adaptation du produit aux normes locales ou bien l'adaptation du processus de production à l'offre locale de facteurs de production. Tandis que d'autres laboratoires internationaux implantés dans des pays dotés de systèmes d'innovation plus performants ont pour tâche de s'approprier l'information scientifique et technique produite par ces systèmes nationaux d'innovation.

Depuis les années 80, la R&D tend à se relocaliser au sein de la triade Europe/États-Unis/Japon pour se concentrer sur des activités de haute technologie susceptibles de produire des effets de levier dans des secteurs d'activités dotés d'un fort potentiel (biotechnologies, pharmaco-chimie, construction électronique). Ces mouvements de délocalisation et de relocalisation sont désormais facilités par la déréglementation des marchés financiers et la libéralisation des codes d'investissement. Ils s'intègrent désormais de façon étroite aux stratégies globales mises en oeuvre par les FTN dans le contexte de mondialisation de l'économie. La structure de R&D devient globale, soit indépendante le plus souvent rattachée à une filiale- produit chargée d'un mandat régional voire mondial pour le développement d'une ligne de produits sur la base de ressources propres [7], soit internationalisée mais dépendante de la firme-mère au plan des compétences et des ressources. On assiste ainsi à un élargissement des fonctions et du champ géographique des structures de soutien et à une spécialisation accrue des structures globales, témoignant d'un renforcement de la division internationale de la R&D. La présence de facteurs technologiques clés déterminent désormais davantage l'investissement direct de R&D à l'étranger que l'adaptation des produits au marché local.

Même si d'une part les problèmes de gestion et de coordination des collectifs de travail délocalisés trouvent des solutions dans les progrès des technologies de l'information, et si d'autre part les négociations du GATT ont permis de conclure un accord lors de l'Uruguay Round (1994) sur l'harmonisation des systèmes de protection de la propriété intellectuelle et industrielle, la division internationale du travail scientifique et technique se heurte aux limites humaines des processus d'apprentissage (nécessité du contact humain pour la diffusion tacite de l'information). Ainsi, certaines firmes du secteur automobile regroupent les collectifs de scientifiques et techniciens pour dynamiser leur processus interne d'innovation et également se protéger de l'espionnage industriel.

La délocalisation croisée des structures de R&D au sein des pays de la Triade constitue la partie visible d'une mondialisation de la technoscience. À travers les accords de coopération et les alliances stratégiques visant au partage et au développement de complémentarités technologiques se tissent, dans un double mouvement d'interpénétration[8] et de spécialisation des systèmes nationaux d'innovation, des réseaux internationaux créés par les FTN pour s'approprier les informations scientifiques et techniques produites par le système technicien. L'objectif n'est plus seulement la constitution d'oligopoles pour la fixation de prix communs sur un marché dans une perspective de captation de la rente mais plutôt le partage des risques et de coûts liés à la valorisation d'un capital technologique susceptible d'ouvrir l'accès à un nouveau cycle de croissance et d'accumulation.

### **La norme technique, instrument de l'appropriation oligopolistique du savoir**

En raison du caractère radical des innovations produites et de l'accélération de leur rythme d'apparition, la concentration des informations scientifiques et techniques au sein des grands pays industrialisés réalisée sous le contrôle de quelques conglomerats industriels et financiers ouvre des perspectives prometteuses de profit et d'accumulation. Cependant la dynamique de cette concentration s'inspire largement d'une logique de constitution de cartels pour l'appropriation économique des moyens de production scientifiques et la capture de la rente technologique. Les réseaux internationaux d'innovation, construits sur la base des systèmes d'alliances stratégiques entre firmes transnationales, délimitent dans le contexte d'internationalisation de la R&D les contours d'oligopoles fondés sur la connaissance[9] permettant de piloter les trajectoires technologiques et de réguler l'accès aux différents segments d'activités industrielles.

Dans ce contexte, la normalisation apparaît de plus en plus comme la base stratégique des avantages spécifiques concédés aux firmes transnationales. L'implication de ces firmes dans les activités de normalisation s'explique par les avantages économiques que procure la normalisation bien sûr des produits mais surtout celle des procédés de production. Ces avantages économiques résultent des économies d'échelle (solutions techniques économiquement optimales) et de gamme (compatibilité et interopérabilité des produits et services) mais aussi de relations marchandes sécurisées (management et assurance qualité) et de la réduction des coûts de transaction (limitations à l'asymétrie d'information). En retour, la normalisation des produits et des méthodes de production est un incitatif puissant à la transnationalisation des firmes par le biais d'investissements à l'étranger.

En effet, la norme technique n'est pas seulement un bien public susceptible d'être utilisé par tous, tant consommateurs que producteurs, ou un bien collectif qui serait garant d'une plus grande compatibilité entre produits, d'une satisfaction plus complète des consommateurs, d'un accroissement de la demande et d'un accès élargi au marché pour les producteurs pour un objectif de maximisation du bien-être général ainsi que le voudrait la théorie néoclassique.

La norme technique est aussi un bien privé susceptible d'une définition de facto par une firme dominante souhaitant exclure ses concurrentes d'un marché[10]. Cependant, la production de normes, tout en suivant le cours général du progrès technique, a toujours été suscitée par les impulsions du marché : les firmes dominantes du secteur d'activité définissant et maîtrisant les normes techniques. Aujourd'hui cependant, les normes sont essentiellement impulsées par le marché, précèdent souvent les produits qu'elles décrivent et s'instaurent en phénomène global. Le volontariat affiché dans l'adoption des normes tant nationales qu'internationales dissimule difficilement la réalité de la contrainte économique qui s'exerce : les entreprises n'appliquant pas des normes largement reconnues risquent de perdre leurs parts de marché et se condamnent à l'isolement.

Les normes nationales définies au sein de la Triade peuvent aisément servir de barrières non-tarifaires dressées contre les exportations des pays en développement si ceux-ci ne peuvent certifier le respect des engagements de performance ou de sécurité énoncés dans la norme. Cependant la déréglementation croissante des économies pousse à négocier des accords multilatéraux permettant de lutter contre les restrictions au libre-échange au sein du commerce international. Mais l'accord multilatéral sur l'investissement présenté dans les négociations au sein de l'OMC constitue le parfait exemple d'une machine de guerre économique destinée à limiter la souveraineté des États-nations en matière de politique économique et à orchestrer l'accès aux marchés de services et aux technologies au profit exclusif des économies postindustrielles des pays de la Triade tout en endiguant la menace concurrentielle des pays émergents.

Sous la pression du changement technique, la définition de normes intervient désormais davantage en amont du procès de production techno-scientifique. Cette définition s'effectue sur la base d'un consensus international entre firmes transnationales dominantes transformant les comités internationaux ad-hoc en chambres d'enregistrement. Participant à l'appropriation économique des informations scientifiques et techniques, la protection des ensembles informationnels s'organise en amont de leur valorisation par la définition anticipée de normes techniques, instituant des barrières à l'entrée du secteur d'activités pour protéger les profits qui en découlent. Ainsi les programmes de R&D communautaires du type Esprit ou Euréka débouchent-ils souvent sur l'instauration de normes par anticipation. Par un dualisme singulier, les normes par anticipation, dans le temps où elles s'imposent comme un des vecteurs privilégiés de l'appropriation oligopolistique du savoir technicien, illustrent également le mécanisme de constitution de cartels technoscientifiques à la base de cette appropriation. La normalisation par anticipation conduit également à exclure les représentants des usagers de sa définition, ce qui constitue également un facteur de domination et/ou d'exclusion.

À l'instar des alliances stratégiques, la normalisation par anticipation est un outil de réduction des risques et des coûts liés à la création technologique : elle contribue donc à l'établissement ou au renforcement des monopoles technoscientifiques. La norme technique associée à une position technologique dominante permet de mieux gérer dans le temps la perception de la rente de monopole. Dans un cadre oligopolistique, elle facilite la régulation du progrès technique en favorisant la concentration du savoir au bénéfice des membres du cartel technologique [11].

Les normes ne sont pourtant pas les seuls leviers du pouvoir de préemption [12] des firmes transnationales sur le marché pour imposer une structure oligopolistique. L'accroissement des coûts irrécouvrables que constituent les investissements spécifiques dans des segments d'activités particuliers (niches industrielles) est manifeste dans les secteurs de haute technologie (par exemple pour le secteur de la micro-électronique, et singulièrement dans l'industrie des semi-conducteurs). L'obsolescence rapide de ces investissements peut induire des coûts de sortie prohibitifs et décourager ainsi d'éventuels prétendants. D'autres barrières non-tarifaires peuvent être liées également aux économies de réseaux et à l'organisation de la sous-traitance, ou plus classiquement au contrôle des circuits de distribution et de commercialisation. La multiplication des barrières non-tarifaires peut également provenir de la mise en oeuvre de politiques économiques gouvernementales (discrimination dans l'accès aux marchés publics, restrictions du code des investissements pour les capitaux étrangers) et de la régulation de l'accès aux connaissances scientifiques et techniques (contrôle des exportations de technologie [13], droits de propriété intellectuelle, mobilité restreinte des scientifiques).

**Dominique DESBOIS,**

*membre du comité de rédaction de la revue Terminal*

\* Cet article reprend les termes d'une communication effectuée le 2 octobre 1998 au congrès *Marx International II* organisé par la revue *Actuel Marx* et l'Université Paris X-Nanterre. Publié dans le numéro de décembre 1998 de *Critique communiste*, il est reproduit avec l'autorisation gracieuse des éditions La Brèche.

[1] *Capitalisme, socialisme et démocratie*, J.A. ]SCHUMPETER[, Payot, 1990.

2 Microsoft implante son centre de recherches européen à Cambridge. DEC est présente sur le campus des technopôles de Sophia Antipolis et d'Orsay. Sony installe un laboratoire de recherches à Paris près de l'École normale supérieure et de Polytechnique.

3 *National System of Innovation: Towards a Theory of Interactive Learning*, B.A. ]LUNDVALL[, Pinter Publishers, Londres, 1992.

4 Les travaux récents de ]PATEL[ et de ]PAVITT[ semblent indiquer que les grandes firmes tendent à diversifier leur portefeuille de compétences technologiques. *Research Policy*, 1997.

5 *The Positive Sum Strategy: Harnessing Technology for Economic Growth*, S.J. ]KLINE[ & N. ]ROSENBERG[, The National Academy Press, Washington, 1986.

6 Selon une étude de R.] PEARCE[ et S.] SINGH[ portant sur 245 structures de R&D, 19% des laboratoires créés par les FTN durant la période 1940-1959 étaient délocalisés, 34% sur la période 1960-1969 et 66% sur la période 1970-1979.

7 C'est le cas, par exemple, du centre IBM de La Gaude à Nice.

8 Témoin de cette interpénétration, 42% des co-publications européennes à caractère international sont réalisées avec les USA et réciproquement 44% des co-publications américaines à caractère international s'effectuent avec des partenaires de l'Union européenne.

9 " Vers l'émergence d'oligopoles fondés sur la connaissance ", M.] DELAPIERRE[, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation* [, ndeg.5, Paris, 1997.

10 Par exemple dans l'industrie informatique, l'adoption du système d'exploitation MS/DOS comme norme de facto pour les ordinateurs personnels a provoqué la quasi-faillite d'Apple. L'alliance entre Microsoft et d'Intel a donné naissance à un cartel qui domine l'industrie de la micro-informatique et continue d'imposer des normes privées. L'exemple du logiciel Explorer constitue également une menace certaine pour une firme dominée comme Oracle qui a fait le choix d'une autre technologie (Netscape, Java) pour le développement de ses produits sur Internet (butineur web, " network computer ").

11 Un exemple récent dans le secteur de l'électronique est donné par l'adoption de standards pour les disques magnéto-optiques par un cartel technologique formé par les huit constructeurs mondiaux de CD-ROM. L'adoption de normes pour les lecteurs de carte à puce dans les micro-ordinateurs constitue également un enjeu de régulation sectorielle important du secteur de l'informatique.

12 Cf. *Technical Change and Industrial Transformation*, G. DOSI, Saint Martin's Press, New York, 1984.

13 Un des exemples les plus marquants dans l'industrie du logiciel est l'embargo américain sur les systèmes techniques de cryptographie

Bem-vind@ - Benvenuto - Bienvenido - Bienvenue - Velkommen - Welcome - Welkom - Willkommen



ASSOCIATION  
ECONOMIE & FINANCE  
MONDIALISATION  
ACCORDS  
INTERNATIONAUX  
CRIMINALITE  
FINANCIERE  
ETAT DES LIEUX  
PROPOSITIONS

## *Capitalisme informationnel et émergence d'une société civique planétaire*

**Patrick VIVERET, Directeur de la  
rédaction de Transversales Science/Culture**

Colloque de Morsang sur Orge - Actes  
Appel de Morsang

### **Introduction**

Le capitalisme informationnel et financier est désormais confronté à un défi majeur : celui de l'émergence d'une société civique (et pas seulement civile) sur le terrain même où il avait construit sa puissance face aux états et au mouvement syndical, l'espace mondial. Le fait est d'autant plus marquant que cette émergence est largement due à l'usage de l'un des vecteurs mythiques de la nouvelle modernité : Internet. Les manifestations de Seattle ont joué le rôle d'« analyseur » (au sens de l'analyse institutionnelle) d'un mouvement en profondeur que les grands médias avaient jusque là ignoré. Pourtant cette émergence reste fragile, non seulement du fait de la disproportion considérable des forces en présence (du point de vue financier en particulier) mais aussi parce que la tentation passéiste et défensive reste forte parmi les mouvements contestataires. Il est donc important de bien comprendre la nature du capitalisme informationnel, d'en repérer les forces et les fragilités pour mieux développer une stratégie dynamique capable de construire une réelle « civilité mondiale ».

### **Comprendre le capitalisme informationnel**

Comprendre la nature du capitalisme informationnel, c'est d'abord saisir la spécificité de la mutation informationnelle qui ne se réduit pas à une variante des révolutions industrielles, fut ce la troisième. Deux caractéristiques majeures font en effet de l'entrée dans l'ère informationnelle une mutation à part entière. La première tient au passage d'une ère centrée sur l'énergie à une nouvelle période historique marquée par l'information. Elle a été souvent analysée dans les colonnes de Transversales Science Culture, en particulier par Jacques Robin et René Passet.

La seconde caractéristique tient à ce que cette « information » qui, au sens informatique du terme, n'a pas de sens puisqu'elle exprime simplement un flux de signaux numériques, va donner à l'intelligence humaine une place privilégiée dans le processus de production et de réorganisation des rapports sociaux. Du même coup c'est l'ensemble de l'information signifiante (écriture, langage, mémoire etc.) qui devient déterminante. Les révolutions agricoles et industrielles, parce qu'elles s'organisaient principalement autour du rapport matière/énergie, réduisaient l'intelligence humaine à une pure fonction d'adaptation aux nouvelles techniques et aux nouvelles machines. Cette fois c'est la part « logicielle », donc la matière grise, qui est beaucoup plus décisive que l'ordinateur lui-même dans sa composante matérielle.

Cette première distinction nous permet de comprendre que si le capitalisme informationnel utilise pleinement les potentialités technologiques de l'information numérisée, il sous-utilise en revanche gravement, du fait de sa logique perpétuée de domination et d'instrumentation des êtres humains, la formidable fécondité de l'intelligence humaine. C'est en ce sens que l'on peut dire que si la « révolution informationnelle » est désormais pleinement engagée, la « révolution de l'intelligence » reste, elle, pour l'essentiel à faire. Et ce ne peut être le capitalisme, fut-il informationnel, qui la réalisera. A la différence de ce que l'on nomme improprement « intelligence artificielle », l'intelligence humaine ne fonctionne pas sans désir, à commencer par le désir de curiosité qui met en mouvement notre volonté de

comprendre et de connaître ce qui nous est au départ inconnu. Selon que ce désir est orienté positivement vers la création ou négativement vers l'inhibition (l'angoisse), l'intelligence humaine, individuelle mais aussi collective, va utiliser ou stériliser les formidables potentialités qu'offrent nos quelques cent milliards de neurones. C'est ici que le capitalisme rencontre des difficultés majeures puisqu'il réserve le droit à la créativité à une minorité d'individus et qu'il la réduit à son expression mercantile.

Il ne suffit cependant pas de proposer une voie anticapitaliste pour garantir une meilleure créativité. Les échecs du socialisme étatique et au premier rang du système communiste l'ont amplement démontré. Car le capitalisme a au moins pour lui de savoir jouer de deux ressorts majeurs : il sait faire une grande place au désir et à l'imaginaire d'une part, aux processus d'auto-régulation issus du marché d'autre part. Sans doute ce désir, on l'a vu, est singulièrement limité puisqu'il s'inscrit dans une logique très fortement inégalitaire ; l'imaginaire est limité à la passion de richesse et la capacité d'autorégulation, qui fait la force du marché, est elle-même fortement limitée par la logique de puissance qui conduit à des concentrations toujours plus importantes. Mais si on se contente de lui opposer, comme le font souvent les courants qui le contestent, la vertu et la raison d'une part, le rapport à une simple économie des besoins de l'autre et l'organisation bureaucratique de la production en prime, alors le capitalisme reste largement vainqueur ; aussi injuste soit-il, il résiste beaucoup mieux à l'entropie, c'est à dire à la dégénérescence, que les systèmes bureaucratiques voire totalitaires qu'on lui oppose, car il est plus près de la nature psychique humaine (être de désir et d'angoisse et pas seulement être de besoin et de raison) que la plupart des utopies qui ne prennent pas en compte cette mixité à la fois sexuelle, morale et psychologique de l'humanité.

En revanche, si des forces alternatives savent allier le meilleur de la rationalité et la force du désir et de l'imaginaire ; si elles font de la régulation une règle du jeu au service de forts processus d'autogestion, de subsidiarité et de décentralisation, plutôt que de construire des bureaucraties annihilant les énergies, alors elles se trouvent en bonne position pour passer de la guerre de tranchées à la guerre de mouvement, pour allier le meilleur de la logique de résistance au meilleur de la logique d'anticipation. Et c'est dans cette perspective dynamique et offensive qu'elles peuvent utiliser à leur profit quatre caractéristiques du capitalisme informationnel qui, de points forts, deviennent des zones de fragilité : la dématérialisation, la consommation, l'image, et la mondialisation elle-même.

### **Forces et fragilités de la dématérialisation**

La fluidité, la rapidité sont des caractéristiques clefs de la mutation informationnelle que le capitalisme sait utiliser à son profit, en particulier dans les échanges financiers pour prendre de vitesse états, banques centrales, et contrôles de tous types. En outre la dématérialisation facilite l'émergence d'une autre qualité, au point souvent de les confondre, la virtualité. La virtualité n'est pas de la réalité immatérielle, c'est un état potentiel qui peut s'actualiser dans certaines conditions. Un site internet par exemple n'est pas un site virtuel : il est bien réel, même s'il est immatériel. Une bonne partie des transactions financières en revanche sont virtuelles c'est à dire qu'elles expriment une anticipation de richesse possible qui ne se réalisera que lors de la vente des titres détenus. C'est dire que la virtualité, état distinct du réel et de l'irréel, a pour support majeur la confiance et le désir. La confiance porte sur le processus lui-même de transformation d'une potentialité en réalité ; elle est aussi une confiance (au sens étymologique du terme : une foi, une croyance partagée) dans les autres acteurs qui participent de cette même attitude. Quant au désir c'est précisément l'énergie qui transforme cette information virtuelle en réalité. On comprend que les avantages de fluidité et de rapidité liés à la dématérialisation joints à la formidable dynamique que procure l'utilisation systématique de la virtualité donnent à ceux qui savent s'en servir plusieurs longueurs d'avance sur leurs concurrents et adversaires. En revanche elles portent aussi en germe leurs effets contre-productifs qui peuvent s'avérer redoutables.

Ainsi, la dématérialisation, c'est une évidence, mais elle mérite d'être méditée, n'a pas la solidité, la durée, l'enracinement, qui caractérisent la matière. De la dématérialisation à la désintégration des objets, des êtres, des sociétés il peut n'y avoir qu'un pas. Les humains en particulier, du fait de leur structure psychique mixte, ont d'autant plus besoin de terre, de territoire, de repères, qu'ils sont dans un univers immatériel. La virtualité qui marche à la confiance et au désir est elle-même sujette à toutes les maladies de la méfiance et de l'angoisse. En un clin d'oeil l'euphorie peut laisser la place à la panique et les marchés boursiers sont des espaces privilégiés pour ce renversement qui rappelle étonnamment les effets des drogues ou de cette maladie du siècle que l'on nomme la psychose maniaco-dépressive caractérisée précisément par des phases d'excitation et de dépression sans capacité à trouver un point d'équilibre. C'est pourquoi le capitalisme informationnel est de plus en plus démuné pour faire face à la demande de racines qu'elles soient territoriales ou symboliques. Il secrète donc d'autant plus des intégismes du territoire (qu'il soit local, régional ou national) et du sens (sectes, fondamentalisme

religieux etc.) Des mouvements civiques et sociaux qui sont capables de répondre à ces demandes mais de manière ouverte et non identitaire par exemple en articulant la demande de citoyenneté nationale avec celles de citoyenneté locale, européenne et mondiale, ou en développant une laïcité ouverte à la demande de sens, ont ainsi une bien meilleure capacité de réponse que le couple schizophrénique capitalisme/intégrisme.

### **L'enjeu consumériste**

Le capitalisme informationnel peut se passer de manière croissante des producteurs (d'où les drames sociaux qu'il génère en matière de chômage de masse). Il ne peut en revanche se passer des consommateurs. Une attaque classique de type "syndicale-nationale" se trouve placée en porte à faux car ce type de capitalisme peut répondre à une autre échelle territoriale et supporter aisément des conflits au niveau de la production. En revanche il est beaucoup plus vulnérable dès lors qu'un mouvement consumériste s'organise en face de lui et dépasse la simple pression sur les prix pour poser la question plus radicale de la qualité : qualité alimentaire, par exemple, débouchant sur une exigence globale de qualité de vie. Alors le consumérisme se fait civique et pose également le problème de la qualité démocratique. C'est bien ce qui s'est passé avec les campagnes civiques lancées par la confédération paysanne sur la «malbouffe».

Le recul de Monsanto, « le Microsoft des biotechnologies », conduit à retirer du marché sa semence dite « Terminator » (parce qu'elle n'était pas réutilisable par les paysans condamnés à racheter ainsi chaque année la semence à la firme multinationale), est significatif du poids nouveau des campagnes civiques. C'est en effet à la suite du mouvement d'opinion sur la malbouffe et les risques liés aux OGM (organismes génétiquement modifiés) que la valeur boursière de Monsanto a chuté conduisant la firme à opérer ce recul symbolique. Nous rencontrons ici du même coup un troisième indice de fragilité, si les acteurs qui le contestent savent en faire bon usage : l'image.

### **Le rôle croissant de l'image et de l'imaginaire**

Parce que l'image est à la jonction du « réel immatériel » et de la virtualité elle joue un rôle croissant dans la mutation informationnelle et son instrumentation par le capitalisme est de plus en plus nette. Elle joue en particulier un rôle clef dans la spéculation financière puisque l'essentiel de cette sphère est composée de capitaux virtuels qui expriment par conséquent des anticipations sur l'avenir des entreprises cotées. C'est ainsi que l'on peut assister à ce paradoxe permanent de sociétés actuellement en perte mais qui bénéficient de valeurs boursières considérables de l'ordre de plusieurs dizaines de fois leur chiffre d'affaire. Mais que l'image des dites sociétés se dégrade comme ce fut le cas pour Coca Cola ou plus récemment pour Monsanto à la suite des campagnes civiques sur les OGM et la qualité de l'alimentation et l'on voit la bourse prendre peur et les valeurs boursières dégringoler. Le courage, on le sait n'est pas la vertu cardinale des opérateurs financiers ! C'est aussi pourquoi le piratage par saturation informatique des sites les plus en vue sur Internet, fleuron de la « nouvelle économie » dont on nous rebat les oreilles, est moins dangereux par sa forme technique (un blocage de quelques heures) que par la démonstration de fragilité qu'il administre et par la détérioration de l'image qu'il véhicule.

### **Le capitalisme piégé par la mondialisation**

La quatrième zone de fragilité du capitalisme informationnel, aussi paradoxale qu'elle puisse paraître, c'est la mondialisation elle-même. Car la mondialisation pose, par nature, des problèmes de régulation que le capitalisme ne veut ou ne peut résoudre. On le voit clairement sur des enjeux écologiques tels le problème des gaz à effet de serre, les risques liés aux nucléaires qui ne sont pas circonscrits dans des frontières (cf. Tchernobyl) ; on le voit lorsqu'il s'agit d'organiser juridiquement un droit pénal (et plus seulement commercial) international (tribunaux pour le Rwanda et l'ex Yougoslavie ; projet d'une Cour pénale internationale..) ; on le voit même sur le terrain financier où l'idée d'une régulation fait son chemin car personne ne peut plus ignorer sérieusement les risques que le volcan financier sur lequel nous vivons fait courir à l'économie mondiale. La liste serait si longue des régulations inéluctables qui se feront jour au 21ème siècle que le problème d'avenir, sera moins de savoir s'il y aura ou non régulation mondiale que de débattre de sa nature démocratique ou non démocratique. En fait les acteurs, intellectuels, politiques, économiques qui furent à l'origine de la révolution conservatrice anglo-saxonne n'ont jamais joué le jeu mondial. Ils ont en revanche utilisé la mondialisation comme une arme contre les états providence et les mouvements syndicaux coincés dans l'espace restreint des nations. Mais l'heure vient désormais où ils sont pris à leur propre jeu : pour des raisons écologiques, on l'a dit, mais aussi et plus encore pour des raisons humaines et sociales : aucune mondialisation viable n'est possible dans un apartheid social et économique mondial ou la fortune des 358 personnes les plus riches est égale

au revenu des deux milliards trois cent millions d'habitants les plus pauvres. Si donc, à l'instar de ce qui s'est passé du côté des ONG, le mouvement syndical, les forces civiques et politiques, sont capables de se donner les moyens de penser et d'agir sur la scène mondiale, de même qu'ils commencent à se donner les moyens d'une réelle ambition européenne, alors on verra la mondialisation devenir un thème progressiste et renouer pour l'essentiel avec les valeurs historiques de l'internationalisme.

### **Le cas d'école d'Attac**

L'histoire d'Attac est singulièrement féconde à cet égard. Alors qu'ONG et syndicats appartiennent souvent à des mondes qui s'ignorent, Attac invente une ONG dont la composante syndicale est essentielle. Alors que le débat français est souvent réduit à un conflit entre des neo-libéraux et des souverainistes, Attac se développe sur une base mondiale tout en gardant clairement ses racines françaises. Alors que la critique du capitalisme s'opère le plus souvent sur la base d'une pure protestation, Attac articule cette résistance avec une logique d'anticipation et de proposition dont témoigne son thème fédérateur : « un autre monde est possible ». C'est pourquoi l'émergence de ces nouvelles formes d'action civique concourent, au delà de l'émergence nécessaire et utile d'une société « civile » planétaire à la formation d'une société politique démocratique à l'échelle mondiale. L'organisation en réseau, l'utilisation des technologies de l'information et singulièrement du courrier électronique et d'internet, la capacité de développer une nouvelle forme de militantisme plus ludique, une vraie capacité d'expertise sont des points saillants de ces nouvelles formes d'action sociale et citoyenne. José Bové a évidemment beaucoup fait pour populariser l'émergence de ce nouvel acteur sur la scène mondiale mais il est le premier à expliquer qu'il s'agit d'un mouvement collectif enraciné dans une réflexion et une action transformatrice longuement mûrie au cours des dix dernières années. Des réseaux comme les conférences intercitoyennes européennes, des initiatives comme celles d'ICARE en France (initiatives de citoyenneté active en réseau) qui organise à Marseille avec l'Adels les cinquièmes rencontres de la démocratie locale montrent, parmi bien d'autres, à quel point Attac s'inscrit dans un vaste mouvement qui fera de la citoyenneté mondiale l'une des grandes aventures du 21ème siècle.



## **AVEC LA COMPLICITÉ DE L'OCCIDENT Le monde arabe orphelin de la démocratie**

GILBERT ACHCAR

Six ans après la fin de la guerre du Golfe, le monde arabe apparaît étrangement immobile. Alors que partout ailleurs le modèle libéral et parlementaire s'est imposé, au Proche-Orient et au Maghreb les régimes autoritaires se maintiennent sans réformes profondes. Cette "exception arabe" ne tient pas à une quelconque "spécificité culturelle" mais, en partie, à la politique occidentale soucieuse de garantir un accès à bon marché aux ressources pétrolières et inquiète de la montée en puissance de l'opposition islamiste.

En ces temps où mondialisation semble rimer avec démocratisation, où le libéralisme économique se conjugue en général avec un libéralisme politique présenté comme son auxiliaire naturel, le monde arabe fait figure d'exception: non seulement parce qu'il s'agit du seul ensemble géopolitique encore soumis à diverses formes d'absolutisme, mais aussi parce que les puissances occidentales paraissent s'accommoder de cet état de choses.

De tous les grands espaces géopolitiques, l'ensemble arabe est le seul où la "désétatisation" relative de l'économie, pourtant inaugurée en Egypte par Anouar El Sadate au début des années 70, ne s'accompagne pas d'une désétatisation de la politique, le seul aussi où l'expression politique de la société civile ne parvient pas à s'émanciper du contrôle de l'État bureaucratique ou despotique. Les régimes politiques des pays arabes vont des monarchies absolues *de jure* aux républiques absolutistes *de facto*. Dans les pays qui se prétendent démocratiques, ce ne sont qu'élections en trompe-l'œil et, dans le meilleur des cas, libertés octroyées aussi chichement que sélectivement, et étroitement surveillées.

Pis, il n'y a pas la moindre lueur d'espoir à l'horizon prévisible: les progrès enregistrés au plus fort de l'impulsion démocratique mondiale à la fin des années 80, en Algérie, en Jordanie et au Yémen en particulier, ont été balayés par les retombées régionales de la guerre du Golfe (1). Même le Liban, qui, naguère, se distinguait par une pratique électorale et parlementaire relativement crédible et de réelles libertés d'expression, tout en restant soumis aux oukases de ses autorités de tutelle syriennes, est en voie d'être remis au pas (2).

Pourquoi cette exception arabe? Et surtout, pourquoi est-elle si bien tolérée par ces mêmes puissances qui donnent des leçons de démocratie au reste de la planète? L'Occident a fermé les yeux devant l'interruption brutale des élections en Algérie en 1992. L'émir du Koweït, qui doit pourtant son trône à la puissance militaire américaine, a pu continuer tranquillement sa carrière de potentat, tandis que l'effroyable dictature de Saddam Hussein était préservée au nom d'une non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Irak. L'Autorité palestinienne octroyée à M. Yasser Arafat, loin de s'inspirer du modèle politique libéral d'Israël dont elle subit le diktat colonial, ressemble à s'y méprendre à ses voisins arabes.

Ces faits s'expliquent-ils par le caractère particulier de la "culture arabe", voire "musulmane"? Un des concepteurs de la politique étrangère américaine, Amos Perlmutter, n'hésitait pas à écrire dans le *Washington Post*: "*L'islam, qu'il soit intégriste ou pas, est-il compatible avec la démocratie représentative de type occidental, orientée vers les droits de l'homme et libérale? La réponse est clairement non* (3)."

La thèse culturaliste relève d'un racisme à peine déguisé. Elle ne résiste pourtant pas à un examen comparatif: plusieurs pays musulmans n'ont rien à envier à leurs pairs du tiers-monde en matière d'évolution démocratique, sans avoir renié l'islam pour autant. Mais sa véritable fonction est d'ordre politique: elle permet de justifier tant la complicité de l'Occident avec les pires tyrannies musulmanes - sans rien exiger d'elles en

matière de démocratie sous prétexte de respecter leur "spécificité culturelle" - que l'écrasement dictatorial des courants se réclamant de l'islam militant, au nom de valeurs démocratiques. Le fond de l'argument est alors: puisque dictature il faut, autant qu'elle soit pro-occidentale! Ainsi l'article d'Amos Perlmutter justifiait-il, à chaud, l'interruption par la junte militaire en Algérie des élections les plus libres qu'ait jamais connues le monde arabe!

### **La malédiction du pétrole**

DEUX données fondamentales permettent de comprendre cette exception despotique arabe. La première, c'est la malédiction du pétrole, la seconde, c'est la nature de l'opposition à l'ordre établi, dominée par les islamistes.

La perpétuation, voire l'installation, par la tutelle occidentale de dynasties tribales archaïques dans les entités pétrolifères de la péninsule arabique contrastait déjà fortement avec le bouleversement colonial des structures traditionnelles en d'autres lieux, au profit de modèles imitant la modernité politique. La "mission civilisatrice" de l'Occident en matière d'institutions ne s'est pas étendue à ces entités: là, au contraire, il s'agissait de consolider l'arriération afin de garantir la libre exploitation des ressources en hydrocarbures par les puissances tutélaires. Ce fut le cas notamment en Arabie saoudite.

Parce que cet Etat dispose des réserves de pétrole les plus importantes du monde, il est un de ceux auxquels Washington attache la plus haute importance. Longtemps gérants directs des affaires économiques et sécuritaires du royaume, les États-Unis y ont entretenu une rigidité sociale maximale, de manière à conjurer le danger de désordres populaires. Ils ont ainsi veillé à ce que ne s'y développe pas une classe ouvrière autochtone. La formule - identique à celle appliquée dans les autres entités pétrolifères, mais plus saugrenue en Arabie saoudite du fait de la taille de la population - a consisté à favoriser le développement d'une classe moyenne privilégiée parmi les nationaux et, pour les activités productives et les services manuels, à recourir pour l'essentiel à une main-d'œuvre immigrée, taillable et corvéable à merci, numériquement restreinte par un recours irrationnel aux technologies de pointe dans la production.

La structure de l'armée saoudienne obéit à la même conception: relativement réduite en nombre, de façon à diminuer le risque intérieur de coups d'État républicains (de telles entreprises ont fait tomber la monarchie en Egypte, en Irak ou en Libye), elle dispose d'un matériel impressionnant acquis à des coûts prohibitifs et, bien sûr au grand bénéfice des marchands de canons occidentaux. Ainsi, pour une population quatre fois plus importante que celle de la Jordanie voisine, l'Arabie saoudite dispose d'un personnel militaire à peine deux fois plus nombreux, mais dépense pour sa défense 33 fois le budget militaire du royaume hachémite (4)!

Calquées sur les structures tribales du pays, l'armée et la garde nationale saoudiennes sont essentiellement une milice prétorienne de la monarchie, dont l'efficacité dissuasive envers les menaces extérieures est fort douteuse et, en tout cas, sans commune mesure avec son coût, 2,5 fois plus élevé que celui de l'armée israélienne. Les armes de pointe que possède Ryad sont, pour une bonne part, du matériel "prépositionné" en vue d'un usage éventuel par les troupes américaines, selon une formule qui a la faveur du Pentagone depuis l'énorme effort logistique qu'il dut fournir dans les mois qui suivirent l'invasion du Koweït, en août 1990. Et nul n'ignore que le gigantesque aéroport de Djeddah n'a pas pour seule vocation l'accueil des pèlerins.

Le récent projet de l'Arabie saoudite, révélé par le *Washington Post*, de commander 102 F-16 à Lockheed Martin pour la bagatelle de 15 milliards de dollars (dont 3 pour les appareils, et 12 pour leur équipement, leur maintenance et la formation des pilotes!) est révélateur de la prodigalité du royaume. Au-delà des traditionnelles objections israéliennes, qui visent le plus souvent à obtenir en compensation des largesses militaires supplémentaires de la part de Washington (en l'occurrence, des F-22 "furtifs"), le quotidien de la capitale fédérale fait état d'une polémique fort édifiante au sein de l' *establishment* américain lui-même. Alors qu'une partie des responsables (au sein du département d'État) préfèrent que ces fonds soient utilisés à des fins sociales permettant de préserver la stabilité intérieure du royaume, d'autres (au Pentagone) souhaiteraient que les Saoudiens modernisent leur armée de terre plutôt que d'accroître les moyens de leur armée de l'air, déjà suréquipée (5). Or, cette Arabie saoudite, si étroitement alliée aux États-Unis que ceux-ci se permettent de discuter ses choix budgétaires, est l'antithèse de la démocratie: le royaume dont le Coran et la *charia* sont la seule Loi fondamentale, sous l'empire des wahhabites ultra-rigoristes, est sans conteste l'Etat le plus intégriste au monde, le plus totalitaire politiquement et culturellement, et le plus oppresseur de la moitié féminine de sa population. En comparaison, l'Iran apparaît comme une société relativement libérale, pluraliste et émancipatrice des femmes...

On perçoit ici la grande hypocrisie de ceux qui sont prompts à pourfendre l'intégrisme au nom de la démocratie et de la laïcité, quand il est d'orientation anti-occidentale, tout en se réjouissant de l'amitié lucrative saoudienne. Et l'on comprend à quel point les populations arabes ont pu juger mensonger et irrecevable le discours de la coalition anti-irakienne durant la guerre du Golfe, lorsque cette même coalition, États-Unis en tête, prétendait défendre les valeurs démocratiques à partir du royaume saoudien et avec sa participation.

Voici l'une des raisons fondamentales de l'exception despotique arabe: l'Occident ne saurait promouvoir verbalement des valeurs démocratiques dans le monde arabe sans risquer de porter atteinte à ses protégés du Golfe.

Mais il y a aussi une seconde raison fondamentale: le développement impétueux de l'autre versant de l'intégrisme, radicalement anti-occidental, à l'iranienne. L'Occident récolte ainsi ce qu'il avait contribué à semer: durant près de trois décennies, son combat contre le nationalisme progressiste, avec pour modèle le nassérisme soutenu par l'URSS, s'était allié à la propagande islamique du royaume saoudien, ennemi juré du régime égyptien. Soutenant les Frères musulmans contre le président égyptien Gamal Abdel Nasser, Ryad finançait et accueillait sur son sol, avec l'aide de la CIA, la majeure partie de la nébuleuse internationale de l'intégrisme islamique.

Au moment de la décomposition du nassérisme, les régimes de la "restauration pro-occidentale" avaient reproduit cette même alliance pour combattre la gauche et les partisans de l'ancien régime, à l'instar du président Anouar El Sadate. Celui-ci fera figure d'apprenti sorcier: ayant grandement contribué, au début de sa présidence, à libérer et à renforcer les activités des intégristes musulmans, et ce afin de venir à bout de son opposition de gauche, il finira par être assassiné au nom de l'islam. Entre-temps, la révolution iranienne de 1979 avait révélé, à la grande surprise de Washington et de Ryad, un nouveau visage de l'opposition militante à la domination occidentale.

Ainsi, après tant d'années de combat anticommuniste et antinationaliste mené sous la bannière de l'islam plutôt que sous celle de la démocratie libérale, le nationalisme en banqueroute et la gauche impuissante ont laissé le champ libre à l'intégrisme islamique. La pente qui s'offrait le plus naturellement à la contestation populaire nationaliste et sociale était celle de la religion, bien huilée par Ryad et Washington.

Il s'ensuivit une longue période d'hésitation, pendant laquelle les dirigeants saoudiens et leurs conseillers américains crurent possible de circonscrire la contagion en jouant de la spécificité chiite de l'Iran, en opposant les "chiites extrémistes" aux "sunnites modérés". Ryad continua à parrainer les mouvements intégristes sunnites, en particulier la mouvance issue de l'organisation des Frères musulmans. Mais ce pari renouvelé s'avéra tout aussi désastreux: en 1990, au moment de la crise du Golfe opposant l'Irak à l'Arabie saoudite, des fractions majeures de la mouvance intégriste sunnite, soutenues par Ryad, prirent le parti de Bagdad pour ne pas se couper de leur base sociale. Le fiasco était cuisant pour la monarchie saoudienne.

L'écroulement de l'URSS en 1991 reléguant le communisme à une survivance, Washington décréta que le nouvel ennemi numéro un de l'Occident était dorénavant l'islam radical d'inspiration iranienne. On passa ainsi, en peu de temps, de la "fin de l'histoire" au "choc des civilisations". Certes, la même hypocrisie qui faisait de la monarchie saoudienne une alliée de la civilisation occidentale continuait à jouer: elle a même produit récemment une autre "réussite", en Afghanistan, où l'on sait quelle fut la collusion de Washington et de Ryad avec les talibans (6).

Le fait que l'islamisme anti-occidental représente le principal vecteur de la contestation populaire dans le monde arabe s'ajouta donc au propre rayonnement antidémocratique de la monarchie saoudienne pour justifier, depuis 1990, que, à l'inverse de l'évolution générale de la planète, la variante arabe du nouvel ordre mondial repose sur le despotisme. C'est pour préserver la stabilité de l'Arabie saoudite autant que pour conjurer une prise de pouvoir des pro-iraniens à Bagdad que les troupes du général Norman Schwarzkopf s'arrêtèrent à quelques kilomètres de la capitale irakienne et laissèrent la dictature de Saddam Hussein se ressaisir face aux révoltés du Nord kurde et du Sud chiite du pays. Pour les mêmes raisons, l'Occident donna son aval au coup d'arrêt de l'expérience démocratique en cours en Algérie, après que le FIS algérien se fut rangé aux côtés de l'Irak dans la crise du Golfe.

Point n'est donc besoin de remonter au septième siècle pour comprendre l'exception arabe, la seconde moitié de notre siècle finissant suffit largement à l'expliquer (7). Mais puisque exception il y a, de quelle règle l'est-elle, au juste? Peut-on encore croire, après examen du cas arabe, aux affinités électives entre la mondialisation économique néolibérale sous hégémonie occidentale et les valeurs de la démocratie libérale?

#### Notes:

(1) Lire Alain Gresh, "Ces colonnes vacillantes du Proche-Orient", *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

(2) On a assisté l'année dernière, au Liban, à la fin du pluralisme politique dans les médias audiovisuels et au renouvellement d'un type d'arrestations politiques auquel le pays n'était plus accoutumé depuis longtemps.

(3) *International Herald Tribune*, Paris, 21 janvier 1992. Le titre de l'article était: "Islam et démocratie ne sont tout simplement pas compatibles".

(4) Chiffres de 1993. L'Arabie saoudite est au neuvième rang mondial du point de vue des dépenses militaires, après les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'Allemagne, l'Italie et le Japon!

(5) *International Herald Tribune*, 1er-2 février 1997.

(6) Lire Olivier Roy, "Avec les talibans, la charia plus le gazoduc", *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

(7) Certes, les raisons invoquées ici n'épuisent pas pour autant la question. Elles se combinent avec divers autres facteurs plus ou moins endogènes, dont on trouvera un très bon exposé dans *Démocraties sans démocrates: politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*, ouvrage collectif sous la direction de Ghassan Salamé (Fayard, Paris, 1994), qui s'inscrit en faux contre la thèse culturaliste. Le principal reproche que l'on pourrait cependant adresser à ce recueil est de faire l'impasse sur la responsabilité de l'Occident, pourtant fondamentale.